

N°282/DB/MP/2021

COMITÉ DIRECTEUR

Séance n°2 du 11 janvier 2020 (par visio-conférence)

Membres présents :

Dominique BALOUP – Laurence BIVILLE – Jean François CAGNAC – Magalie DOMART – Gilles DUMAS – Francis DUTHIL- Patrick ENTAT – Gilles ESTAY – Jean GUILHEM – Gilles JAUBERT – Younes KHATTABI - Luc LACOSTE – Emmanuel MARTINOD – Pascal MERLIN – Julien MORATA – Patrick PEDRAZZANI - Véronique PONS – Hugues RATIER – Gaël TALLEC – Jean Claude TOUXAGAS – Anne Marie TREMOUSAYGUE-VAN KLAVEREN

Absents excusés :

Cassandre CAMPANELLA – Pascale CHINAUD – Florian RODRIGUEZ

1. Ouverture et désignation du secrétaire de séance

Le Président ouvre la séance, remercie les présents ; il excuse Cassandre CAMPANELLA, Pascale CHINAUD, et Florian RODRIGUEZ absents pour diverses raisons.

Le Secrétaire Général se propose d'assurer le secrétariat de ce Comité Directeur n°2.

2. Propos introductifs du Président Luc LACOSTE

Le Président évoque ses dernières activités, notamment le remarquable accueil du club de Villeneuve sur Lot, et de ses deux présidents Patrick MAURI et Jean Pierre SAGNETTE, à l'occasion du match Villeneuve – Carcassonne. La veille, il s'était rendu à Perpignan au stade Gilbert Brutus pour la rencontre St Estève XIII Catalan – Lézignan.

Le Président LACOSTE résume ensuite la visioconférence convoquée par le CNOSF, à laquelle il a participé avec d'autres présidents de fédérations. L'inquiétude qu'il a pu partager explicitement avec les représentants du CNOSF au cours de cette réunion a porté ses fruits, en en juger par le courrier adressé par Jean Michel BRUN Secrétaire Général du CNOSF à Mme La Ministre Déléguée en charge des Sports.

3. Informations générales

a. Reprise des compétitions

Le secrétaire Général fait un compte rendu de la réunion convoquée le jeudi 7 janvier à Carcassonne, pour étudier les possibilités et les organisations permettant une reprise des activités lors du week-end des 7 et 8 mars.

Un courrier a été adressé à l'ensemble des clubs, des ligues et des comités pour information, avant de convoquer des réunions dématérialisées au cours desquelles les responsables de clubs seront appelés à se déterminer sur les propositions (Cf. annexe 1).

b. Le site d'Alzonne

Luc LACOSTE rend compte de la réunion organisée par M. Régis BANQUET Maire d'Alzonne et Président de Carcassonne Agglo, à laquelle il s'est rendu en présence de Dominique BALOUP. Conscient des difficultés après l'exposé fait de la situation, des craintes, des précautions et des ambitions portées par la Fédération, M BANQUET a proposé que soit installée une commission mixte composée de Représentants du Département, de la région et de la Fédération, pour réévaluer la nature de l'équipement et de ses spécifications.

a. La charte graphique

Gilles ESTAY présente au Comité directeur, la charte graphique choisie avec le partenaire communication de la Fédération.

L'ensemble des documents, caractères, couleurs...etc. devra constituer le support unique pour toute communication (Cf. Annexe 2) des élus et des personnels de la Fédération.

4. Le Comité Directeur

À la suite du courrier qui leur a été adressé, le Président attend le retour pour avis des commissions de discipline avant de lancer la procédure d'amnistie.

a. L'organigramme

Modifié et précisé après un mois de fonctionnement, l'organigramme du Comité Directeur prend en compte des nouvelles fonctions (Déléguées CNOSF notamment) et propose les présidences de l'ensemble des commissions statutaires, qu'elles soient ordinaires ou spéciales.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

b. Le site web de Fédération

Celui-ci va évoluer pour présenter une nouvelle arborescence et de nouvelles fonctionnalités. A ce titre, une fiche d'identité va être adressée à chaque club. Celle-ci sera ensuite positionnée dans une rubrique et sera susceptible de mises à jour annuelles, fin septembre par exemple. Toutes les données recueillies

incrémenteront en même temps un tableau général qui nous permettra de connaître instantanément les données générales de notre Fédération, en termes de nombre de licenciés, de nombre de licenciés par catégories, par genre, par type de pratique...etc.

c. Composition des commissions

Le détail de la composition des commissions est présenté. Quelques candidatures restent encore à valider, mais dans l'ensemble, elles seront toutes opérationnelles fin janvier. Les modifications correspondent soit à des fins de mandat, soit à des choix de non-poursuite, soit à une volonté de renouvellement émise par le Comité Directeur.

d. Fonctionnement des commissions

Le Secrétaire Général présente une fiche d'engagement de dépenses qui devra accompagner le fonctionnement des commissions, et des entités fédérales.

5. Le Bureau exécutif

Pour rappel la composition du Bureau Exécutif est la suivante :

Luc LACOSTE (Président) - Gilles ESTAY (Vice-Président) - Dominique BALOUP (Secrétaire Général)
Francis DUTHIL (Trésorier) - Pascale CHINAUD – Magalie DOMART – Gilles DUMAS - Patrick PEDRAZZANI – Véronique PONS

Il est proposé une délégation de compétences accordée au Bureau Exécutif par le Comité Directeur formulée de la façon suivante :

« Le Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby à Treize délègue l'ensemble de ses compétences au Bureau Exécutif, à l'exception de celles prévues par les statuts de la Fédération, au titre des relations avec les Assemblées Générales ».

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Les points suivants abordés lors du Bureau du 5 janvier 2021 sont proposés à l'adoption par le Comité Directeur:

a. Renouvellement de la mise à disposition du Directeur Technique National (DTN) par le Ministère des Sports

Le Président et les membres évoquent les avantages et les inconvénients du renouvellement et du non-renouvellement.

La proposition de renouvellement de la mise à disposition du Directeur Technique National est soumise au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

b. Proposition du Président de trois personnalités qui constitueront la Commission de surveillance des opérations électorales

Le Secrétaire Général évoque la réglementation en matière d'élections au sein des organes déconcentrés. La situation particulière d'une ligue et de plusieurs comités qui ne comptent à l'heure actuelle aucun élu, a donné lieu à une circulaire adressée aux présidents des clubs, des comités et des ligues, pour les inviter à procéder d'une part aux élections au sein des ligues et comités lorsque ce n'est pas déjà fait, et d'autre part à aider à la promotion de candidatures pour les ligues et les comités dépourvues de membres dirigeants. Celles-ci devront être adressées au siège administratif de la Fédération qui organisera les élections au titre du parallélisme des formes et des compétences. Pour cette raison, la commission de surveillance des opérations électorales devra être recomposée. Le Président propose :

Jean Pierre MORATA – Yves POURQUIER – Gilbert FACERIAS

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

c. Création d'une commission spéciale

Le secrétaire Général propose la création d'une commission spéciale chargé de soumettre à la commission de la réglementation une réécriture des :

- Statuts,
- Règlement Intérieur,
- Règlement disciplinaire,

Ces documents sont constitutifs du dossier de demande de renouvellement de l'agrément qui devra intervenir en avril 2021.

La commission sera présidée par M. Jean Pierre MORATA, et sera constituée de 6 autres personnes, membres du Comité Directeur ou personnalités qualifiées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

6. Retransmissions télévisées

Le Vice-Président Gilles ESTAY, fait le point sur l'état actuel de nos accords avec le diffuseur (qui est en grande difficulté), et précise l'état des budgets prévisionnel (épuisé) et supplémentaire (que nous sommes en train de réaliser) afin de proposer un calendrier complémentaire de retransmission.

7. Club France

a. Rencontre avec Aurélien COLOGNI

Le Président LACOSTE et Gilles DUMAS Responsable de la haute performance ont rencontré l'actuel entraîneur de l'équipe nationale Aurélien COLOGNI, le 7 janvier à Carcassonne. Le Président indique la richesse de la discussion et précise que l'audit général sur les équipes de France reste en cours.

Rencontre avec les Présidents du FC Lézignan Corbières

Les Présidents du club de Lézignan Corbières actuels employeurs d'Aurélien COLOGNI auprès de leur équipe d'Elite 1, à eu lieu à Perpignan le samedi 9 janvier.

a. Rencontre avec XIII Fauteuil

Les responsables du club France, ont également rencontré Sylvain CRISMANOVICH, co-entraîneur du XIII Fauteuil.

b. Rencontre avec la manager de l'équipe de France Féminine

Patrick PEDRAZZANI et Dominique BALOUP ont rencontré Lise M'FOUDI manager des féminines, pour évoquer la situation actuelle, l'encadrement et les perspectives de préparation de la Coupe du Monde.

8. Compte rendu d'activité des commissions nationales

Les responsables des commissions exposent tour à tour les premiers travaux menés et les projections envisagées.

a. Pour la commission des jeunes

Les écoles de rugby sont prêtes pour reprendre une activité dès autorisation. Pour les U13 et U15, il faut considérer un temps de préparation de 3 semaines pour remobiliser sportivement et athlétiquement les licenciés.

« Feu vert » a été donné pour une forme de compétition « TAG XIII » (tournois, interclubs...etc.). La Fédération pourra participer au financement du matériel pour doter les clubs.

b. Pour la commission des délégués

La commission travaille sur une charte qui entrera en vigueur en septembre 2021.

c. Pour la commission des arbitres

Richard FRILEUX ayant accepté de travailler au sein de la commission, il accompagnera Magalie DOMART pour le recrutement d'arbitres, et l'animation de la commission.

d. Pour la commission XIII Fauteuil

Pascal MERLIN rapporte que beaucoup d'initiatives existent, mais qu'il n'existait pas « à proprement parler » d' élu référent. Les choses changent puisque désormais deux membres du Comité Directeur sont plus particulièrement dédiés à cette pratique, pour apporter davantage de transversalité entre les initiatives menées.

La commission qui poursuit sa construction, pourra rapidement compter une douzaine de membres.

e. Marketing – Sponsoring – Evènementiel

La commission s'est réunie à Carcassonne le 7 janvier. Les rôles et fonctions de chacun au sein de cette « commission clé » ont été précisés, et une feuille route a été donnée à Chacun. Il est évident que la situation sanitaire ne permet pas aujourd'hui de concrétiser des accords. Au demeurant, elle autorise un temps de travail appréciable pour définir les stratégies.

9. Anciens internationaux

Dominique BALOUP a rencontré Laurent ROLDOS Président de l'Amicale des Anciens Internationaux. Il a été débattu du statut « d'ancien international » et de sa reconnaissance. Sans confondre le rôle de l'Amicale et le statut « d'ancien international » il a été convenu que :

Les anciens internationaux bénéficieraient d'une carte à vie, qui sera rééditée

Celle-ci donnera droit à une invitation pour les rencontres organisées par la FFRXIII

Les anciens internationaux « devront » faire la démarche de prise de licence auprès de la Fédération. Celle-ci, qui restera gratuite, permettra d'une part de recenser annuellement les anciens internationaux, et d'autre part de leur proposer le cas échéant, d'être des Ambassadeurs de la Fédération Française de Rugby à Treize.

10. Les Etats généraux du Rugby à Treize

La volonté du Comité Directeur d'associer une représentation de l'ensemble des acteurs du Rugby à Treize, des partenaires territoriaux, des partenaires économiques, des médias, des sphères juridiques et institutionnelles...etc., à une réflexion de fond au service de notre fonctionnement et de notre développement sera concrétisée au printemps par les « Etats généraux du Rugby à Treize ».

Un groupe de travail est d'ores et déjà constitué pour mettre en œuvre la méthodologie et la coordination pour l'ouverture de « tables rondes » autour des cinq thématiques suivantes :

- a. L'accroissement du nombre de licenciés**
- b. L'accompagnement des clubs par la Fédération**

- c. **Le redéploiement de la formation**
- d. **La haute performance**
- e. **La communication et l'accroissement des revenus**

Ce dossier fera l'objet d'une communication spécifique.

Le secrétaire de séance Dominique BALOUP



Après relecture par l'ensemble des membres du Comité Directeur, le compte-rendu est adopté à l'unanimité le 20 janvier 2021 dans la forme présentée.

Luc LACOSTE

Dominique BALOUP

Le Président

Le secrétaire Général



REPRISE DES COMPETITIONS

Réunion du 7 janvier 2021 à Carcassonne

Présents :

Sylvie LAUR-COZZA (Pia et Comité 66) – Jean Marc CRESPO (Féminines Pia) - Bruno ONTONIENTE (Comité 66) – Jean Pierre PAPAILHAU (Lescure, Commission des jeunes – Ligue Occitanie) – Jacques TOULZE (Président de FERRALS) – Jean GUILHEM (Médecin fédéral et Villegailhenc) – Jacques PLA (DTN) – Luc LACOSTE (Président) – Dominique BALOUP (Secrétaire Général)

Cette réunion avait pour objet d'évoquer les scénarii possibles qui permettraient une prochaine reprise des compétitions des écoles de rugby jusqu'à l'Elite 2.

La proposition finale comprenant plusieurs déclinaisons par niveaux et catégories, sera ensuite rapidement mise à l'approbation des clubs.

1er postula

La situation sanitaire permet une reprise de l'activité Rugby à Treize pleine et entière au 20 janvier, la date de reprise envisagée, en respectant un délai d'un mois de préparation des équipes, est alors le **samedi 5 mars**.

2^{ème} postula

L'ensemble des équipes reprennent la compétition

3^{ème} postula

Si la situation sanitaire impose un nouveau recul de quelques semaines de la reprise pleine et entière de l'activité Rugby à Treize. Les premières dates de reprises pourront être reportées en fin de calendrier à la place des phases finales.

En préambule et pour lancer la discussion, deux axes de réflexion sont proposés :

- Une organisation avec une répartition géographique *a priori*
- Une organisation qui associe les derniers du niveau supérieur aux premiers du niveau immédiatement inférieur

Une solution représentant une synthèse des réflexions de quelques clubs, présentée par Sylvie Laur Cozza a été plébiscitée par les participants et a finalement servi de base à la discussion.

Concernant le régime des montées et descentes entre niveaux, la décisions suivante sera instruite lors du Comité Directeur du 11 janvier 2021 pour être adoptée :

– **Élite 1**

- ⇒ Pas de descente à l'issue de la saison 2020-2021
- ⇒ Montée sur dossier de candidature de deux clubs d'Élite 2 pour la saison 2021-2022
- ⇒ Constitution d'une Élite 1 à 12 clubs
- ⇒ Descente d'un club d'Elite 1 en Elite 2 et montée d'un club d'Elite 2 en Elite 1 seulement à l'issue de la saison 2022-2023

– **Élite 2**

- ⇒ Pas de descente à l'issue de la saison 2020-2021
- ⇒ Montée de 4 clubs de division « Nationale » sur dossier de candidature pour la saison 2021-2022
- ⇒ Constitution d'une Élite 2 à 12 clubs
- ⇒ Descente d'un club d'Elite 2 en Nationale et montée d'un club de Nationale en Elite 2 seulement à l'issue de la saison 2022-2023

- **Nationale**
 - ⇒ Pas de descente à l'issue de la saison 2020-2021
 - ⇒ Montée de 1 club de division « Fédérale » sur dossier de candidature pour la saison 2021-2022
 - ⇒ Constitution d'une Nationale à 16 clubs avec 2 poules de 8
 - ⇒ Descente d'un club de Nationale en Fédérale et montée d'un club de Fédérale en Nationale seulement à l'issue de la saison 2022-2023
- **Fédérale**
 - ⇒ Constitution d'une Fédérale à 24 clubs avec 4 poules de 6
 - ⇒ Montée d'un club de Fédérale en Nationale seulement à l'issue de la saison 2022-2023

Reprise des compétitions lors du week-end des 5 et 6 mars 2021



Pour « l'Elite 2 » la reprise se fera sur la base 3 choix possibles.

- Constitution de 2 poules de 5 à partir :
 1. Classement 2019-2020
 - Poule 1 = 1^{er} – 3^{ème} – 5^{ème} – 7^{ème} – 9^{ème}
 - Poule 2 = 2^{ème} – 4^{ème} – 6^{ème} – 8^{ème} – 10^{ème}
 2. Répartition géographique
 - Poule 1 = Plutôt Est
 - Poule 2 = Plutôt Ouest
 3. Tirage au sort
 - Poule 1 = 1 – 2 – 3 – 4 – 5
 - Poule 2 = 6 – 7 – 8 – 9 - 10
- Le calendrier sera construit à partir de l'actuel calendrier « phase retour »
 - ⇒ 8 matches
 - Alternance 2 rencontres / 1 repos-rattrapage soit 12 journées
- **Phases finales du Championnat de France**
 - ⇒ 1^{er} poule A et 1^{er} poule B qualifiés directement pour les demi-finales
 - ⇒ Play-offs
 - match 1 = 2^{ème} poule A contre 3^{ème} poule B
 - match 2 = 2^{ème} poule B contre 3^{ème} poule A
 - ⇒ ½ finales
 - Match 1 = 1^{er} poule A contre vainqueur match 2
 - Match 2 = 1^{er} poule B contre vainqueur match 1
 - ⇒ 1 journée de repos-rattrapage
 - ⇒ Finale du Championnat de France week-end des 19 et 20 juin 2021
- **Challenge « Georges Aillères »**
 - ⇒ Play-offs
 - Match 1 = 4^{ème} poule A contre 5^{ème} poule B
 - Match 2 = 4^{ème} poule B contre 5^{ème} poule A
 - ⇒ ½ finales
 - Match 1 = Perdant du match 1 des play-offs du Championnat de France contre vainqueur du match 1 des play-offs du Challenge
 - Match 2 = Perdant du match 2 des play-offs du Championnat de France contre vainqueur du match 2 des play-offs du Challenge
 - ⇒ 1 journée de repos-rattrapage

⇒ Finale du Challenge week-end des 19 et 20 juin 2021

Si le calendrier devait être modifier pour reculer la reprise, il n'y aurait qu'un match opposant le 1^{er} de chaque poule pour désigner le Champion de France. Au pire, pas de match de phase finale donc pas de champion ni de vainqueur du Challenge.



Pour la division « Nationale » la reprise se fera selon les oppositions déjà établies par le calendrier. Seules les dates changeront

- Poule A = 7 clubs
- Poule B = 6 clubs
- Poule C = 6 clubs

- **Phases finales du Championnat de France**
 - ⇒ Les deux 1^{ers} de chaque poule + les deux meilleurs 3^{èmes} soit 8 équipes
 - ⇒ 1/4 de finale par tirage au sort
 - Match 1 – Match 2 – Match 3 – Match 4
 - ⇒ 1/2 de finale
 - Vainqueur match 1 contre vainqueur match 2
 - Vainqueur match 3 contre vainqueur match 4
 - ⇒ Finale le week-end des 19 et 20 juin 2021

- **Phases finales du Challenge « Paul Dejean »**
 - ⇒ Moins bons 3^{ème} des poules + 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} de la poule A + 4^{èmes}, 5^{èmes} de la poule B + 4^{èmes}, 5^{èmes} de la poule C, soit 8 équipes
 - ⇒ 1/4 de finale par tirage au sort
 - Match 1 – Match 2 – Match 3 – Match 4
 - ⇒ 1/2 de finale
 - Vainqueur match 1 contre vainqueur match 2
 - Vainqueur match 3 contre vainqueur match 4
 - ⇒ Finale le week-end des 19 et 20 juin 2021

16 journées pour 15 rencontres donc 1 week-end de repos-rattrapage à l'issue de la phase de classement.

Si le calendrier devait être modifié pour reculer la reprise, il n'y aurait qu'un match opposant les deux meilleurs 1^{er} pour désigner le Champion de France. Au pire, pas de match de phase finale donc pas de champion, ni de vainqueur du Challenge.



Pour la division « Fédérale » la reprise se fera selon les oppositions déjà établies par le calendrier. Seules les dates changeront

- Poule A = 6 clubs
- Poule B = 5 clubs
- Poule C = 5 clubs
- Poule D = 5 clubs
- Poule E = 4 clubs

- **Phases finales du Championnat de France**
 - ⇒ Les 1^{ers} de chaque poule + 2^{ème} de la poule A + les deux meilleurs 2^{èmes} des poules B, C et D soit 8 équipes
 - ⇒ 1/4 de finale par tirage au sort
 - Match 1 – Match 2 – Match 3 – Match 4
 - ⇒ 1/2 finale
 - Vainqueur match 1 contre vainqueur match 2
 - Vainqueur match 3 contre vainqueur match 4
 - ⇒ Finale le week-end des 19 et 20 juin 2021

- **Phases finales du Challenge « Fédérale »**
 - ⇒ Deux moins bons 2^{ème} des poules + 3^{èmes}, 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} soit 16 équipes
 - ⇒ 1/8 de finale par tirage au sort
 - Match 1 – Match 2 – Match 3 – Match 4 - Match 5 – Match 6 – Match 7
Match 8
 - ⇒ 1/4 de finale
 - Vainqueur match 1 contre vainqueur match 2
 - Vainqueur match 3 contre vainqueur match 4
 - Vainqueur match 5 contre vainqueur match 6
 - Vainqueur match 7 contre vainqueur match 8
 - ⇒ 1/2 finale
 - Tirage au sort
 - Match 1 et Match 2
 - ⇒ Finale le week-end des 19 et 20 juin 2021

16 journées pour 14 rencontres donc 2 week-end de repos-rattrapage pendant et à l'issue de la phase de classement.

Si le calendrier devait être modifié pour reculer la reprise, il n'y aurait qu'un match opposant les deux meilleurs 1^{er} pour désigner le Champion de France. Au pire, pas de match de phase finale donc pas de champion, ni de vainqueur du Challenge.



Pour les division « Féminines ». Statu quo pour Elite 1 et Elite 2 ; le calendrier reste le même avec ajustement des dates. Pour les divisions inférieures, un tour des clubs sera fait pour connaître le nombre d'équipes et adapter la compétition.

- Elite 1
 - ⇒ 5 équipes soit 8 matches
- Elite 2
 - ⇒ 5 équipes soit 8 matches
- Nationale poule 1
 - ⇒ 4 équipes soit 6 matches
- Nationale poule 2
 - ⇒ 4 équipes soit 6 matches

- **Phases finales du Championnat de France**
 - ⇒ Les équipes classées 1^{eres} d'Elite 1 et d'Elite 2 sont Championne de France
 - ⇒ Les premières de chaque poule de Nationale s'affrontent pour désigner l'équipe Championne de France
- **Coupe de France Féminine**

- ⇒ Réservee aux 4 meilleures équipes des poules d'Elite 1 et d'Elite 2, soit 8 équipes
- ⇒ 1/4 de finale par tirage au sort
 - Match 1 – Match 2 – Match 3 – Match 4
- ⇒ 1/2 finale
 - Tirage au sort
 - Match 1 et Match 2
- ⇒ Finale le week-end des 19 et 20 juin 2021

16 journées pour 11 rencontres donc 5 week-end de repos-rattrapage pendant et à l'issue de la phase de classement.

Si le calendrier devait être modifié pour reculer la reprise, il n'y aurait qu'un match opposant les deux meilleurs 1^{er} pour désigner le Champion de France. Au pire, pas de match de phase finale donc pas de champion, ni de vainqueur de Coupe.



Pour les « U19 Elite, la reprise peut s'entendre de deux façons.

1. Constitution de 2 poules de 5 plutôt géographiques
 - ⇒ Phases finales par oppositions en fonction du classement par poule
 - Le 1^{er} de chaque poule pour le titre de Champion de France
 - Idem mais sans titre pour les 2^{èmes} les 3^{èmes} ...etc.

16 journées pour 13 matches Coupe de France comprise, donc 3 week-end de repos-rattrapage pendant et à l'issue de la phase de classement.

2. Les U19 suivent les équipes d'Elite 1 et prennent le championnat « là où il en est »
 - ⇒ Un déséquilibre peut apparaître pour « les matches à domicile » et « matches à l'extérieur »
 - ⇒ Le nombre de matches et les équipes rencontrées pourra varier. Le classement de 1 à 10 n'aura pas valeur en soi.

– Coupe de France « Luc Nitard »

- ⇒ Tirage au sort pour le premier tour parmi 10 équipes de juniors Elite et 6 équipes de juniors nationaux.
- ⇒ Match chez le premier tiré au sort
- ⇒ Les juniors nationaux reçoivent
 - Match 1 – Match 2 – Match 3 – Match 4 – Match 5 – Match 6 – Match 7
Match 8
- ⇒ 1/4 de finale par tirage au sort
- ⇒ 1/2 finale par tirage au sort
- ⇒ Finale le week-end des 12 et 13 juin 2021



Pour les « U19 Nationaux »

- Reprise du calendrier tel qu'établi pour le premier match retour, avec le nombre de matches qu'il reste théoriquement à jouer.
- Enchaînement des rencontres
 - ⇒ 3 Matches 1 week-end repos-rattrapage

- ⇒ 3 Matches 1 week-end repos-rattrapage
- ⇒ 2 Matches 1 week-end repos-rattrapage
- ⇒
- Coupe de France pour 6 équipes sur candidature



Pour les autres catégories

Généraliser les formes de pratiques aménagées qui permettront d'organiser dès à présent « des plateaux de rencontres », dans le respect des recommandations sanitaires, puis évoluant vers les pratiques ordinaires en fonction de l'évolution des recommandations.

- Tournois nationaux le week-end des 19 et 20 juin 2021 sur inscription
 - ⇒ Ecoles de rugby
 - ⇒ U13
 - ⇒ U15

IDENTITÉ VISUELLE

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE RUGBY À XIII**



FFR XIII
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY À XIII

SOMMAIRE

1.0	Logo Officiel	P3
2.0	Typographies	P7
3.0	Couleurs Officielles	P8
4.0	Applications	P9



FFR XIII
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY À XIII

1.0

Le Logo Officiel

La zone d'exclusion est l'espace autour du logo dans laquelle aucune autre typographie, graphique ou des éléments photographiques peut empiéter.

La zone d'exclusion existe afin de maintenir l'impact officiel du logo et assure une qualité constante de reproduction.

Utiliser systématiquement le logo officiel fourni. Toutes les illustrations sont aux formats .EPS et .AI (vectoriel), HD et web aux format .PNG sur fond transparent (RVB).



Pour aider à assurer la lisibilité, il n'est pas souhaitable que le logo officiel soit reproduit en dessous de 40 mm de large



La taille de la zone d'exclusion est indiquée par un carré rouge et doit être cohérent autour du périmètre du logo officiel comme ci-contre.

1.1

Le Logo Officiel Déclinaisons

Le logo officiel de la Fédération Française de Rugby à XIII est composé de 3 éléments :

- Le coq et sa plume
- L'abréviation FFR XIII
- La base-line

Les 2 premiers éléments sont indissociables les uns des autres !

Le logo FFR XIII officiel est la propriété exclusive de la Fédération Française de Rugby à XIII et est protégé par Droits d'auteur et droit des marques.



Le coq

Abréviation FFR XIII

La base-line



FFR XIII
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY À XIII

Niveau de gris



FFR XIII
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY À XIII

Monochromie

De préférence, l'utilisation du logo doit être en couleur.

Le logo en niveau de gris ou en monochromie, ne doit être utilisé que dans les cas où la couleur ne peut pas être appliquée.

1.2

Le Logo Officiel Déclinaisons



L'utilisation du logo peut être en couleur sur le fond dégradé.

Une version du logo officiel horizontal ou vertical a été créé pour l'application sur un fond sombre.

La couleur de fond préféré est un dégradé bleu provenant des valeurs CMJN intégrées dans les fichiers officiels d'illustrations de fond.



Sur fond sombre, le logo en monochromie, ne doit être utilisé que dans les cas où la couleur ne peut pas être appliquée.

1.3

Usages Interdits



Changer les couleurs du logo



Inverser l'orientation du coq



Apposer un contour au logo



Enlever n'importe quels éléments qui composent le logo



Déformer le logo



Faire pivoter le logo



Ajouter un effet



Déplacer la base-line



Rapprocher un élément

Dans le souci du respect de l'image de la Fédération Française de Rugby à XIII, il est interdit d'apporter des modifications au logo.

1.4

Usages Interdits



Changer les couleurs du logo



Inverser l'orientation du coq



Apposer un contour au logo



Enlever n'importe quels éléments qui composent le logo



Déformer le logo



Faire pivoter le logo



Ajouter un effet



Déplacer la base-line



Rapprocher un élément

Dans le souci du respect de l'image de la Fédération Française de Rugby à XIII, il est interdit d'apporter des modifications au logo.

Typographies

Utilisation marketing

Nexa Black/Nexa Black Italic

AaBb0123

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789!@£\$%^&*(){}""

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Nexa Regular/Nexa Regular Italic

AaBb0123

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789!@£\$%^&*(){}""

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Nexa Heavy/Nexa Heavy Italic

AaBb0123

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789!@£\$%^&*(){}""

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Nexa Light/Nexa Light Italic

AaBb0123

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789!@£\$%^&*(){}""

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

La famille NEXA est la police de caractères principale achetée en raison de sa polyvalence et de clarté.

Dans certains cas, où NEXA n'est pas disponible, ou pour des applications numériques telles que le web, MONSTER-RAT peut être utilisé.

Pour des raisons d'achat de licence, les typographies ne sont pas fournies sur le CD, mais NEXA est disponible dans le commerce. La licence doit être achetée par l'utilisateur.

Utilisation administrative et web

Montserrat Bold / Blod Italic

AaBb0123

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789!@£\$%^&*(){}""

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Verdana Family

AaBb0123

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789!@£\$%^&*(){}""

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

3.0

Couleurs officielles

LOGOTYPE



CMJK 0 100 100 0
RVB 224 0 30
PANTONE 1797 C
HEXA #E0001E



CMJK 100 85 0 30
RVB 14 49 120
PANTONE 288 C
HEXA #0e3178

FOND APPLICATIONS GÉNÉRALES



CMJK 0 100 100 0
RVB 224 0 30
PANTONE 1797 C
HEXA #E0001E



CMJK 100 88 20 35
RVB 17 31 79
PANTONE 5255 C
HEXA #111F4F



CMJK 75 35 0 0
RVB 53 140 203
PANTONE 7689 C
HEXA #358ccb

DÉGRADÉ



CMJK 91 59 0 1 --> 100 91 35 33
RVB 16 86 164 --> 21 30 69
PANTONE Reflex Blue C
PANTONE 5255 C

La palette de couleurs sur cette page représente l'ensemble des couleurs utilisées dans le logo officiel.

RVB et CMJN (telles que citées dans le Pantone® Couleur Pont System™ 2006) des valeurs sont prévus.

Les couleurs RVB ou HEXA ne devraient être utilisés que pour applications à l'écran par exemple Microsoft PowerPoint™ et internet.

4.0

Applications Supports papiers



Un exemple d'application sur des supports institutionnels.

4.0

Applications

Supports papiers



Un exemple d'application sur des supports institutionnels.

4.0

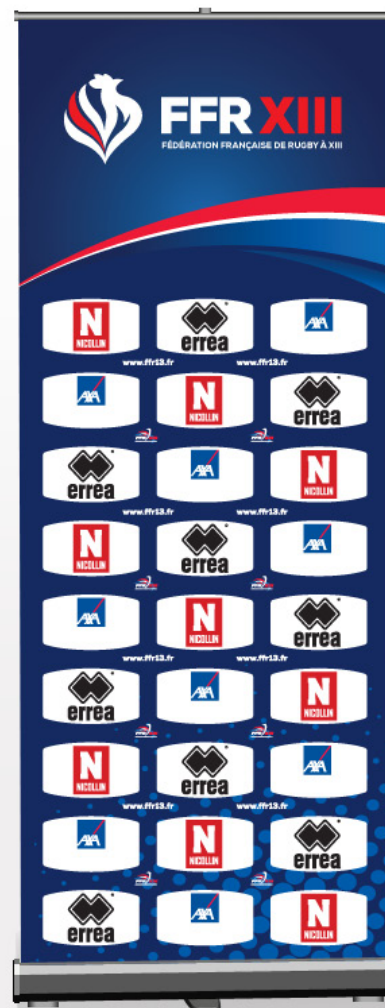
Applications

Badges Évènementiels



4.1

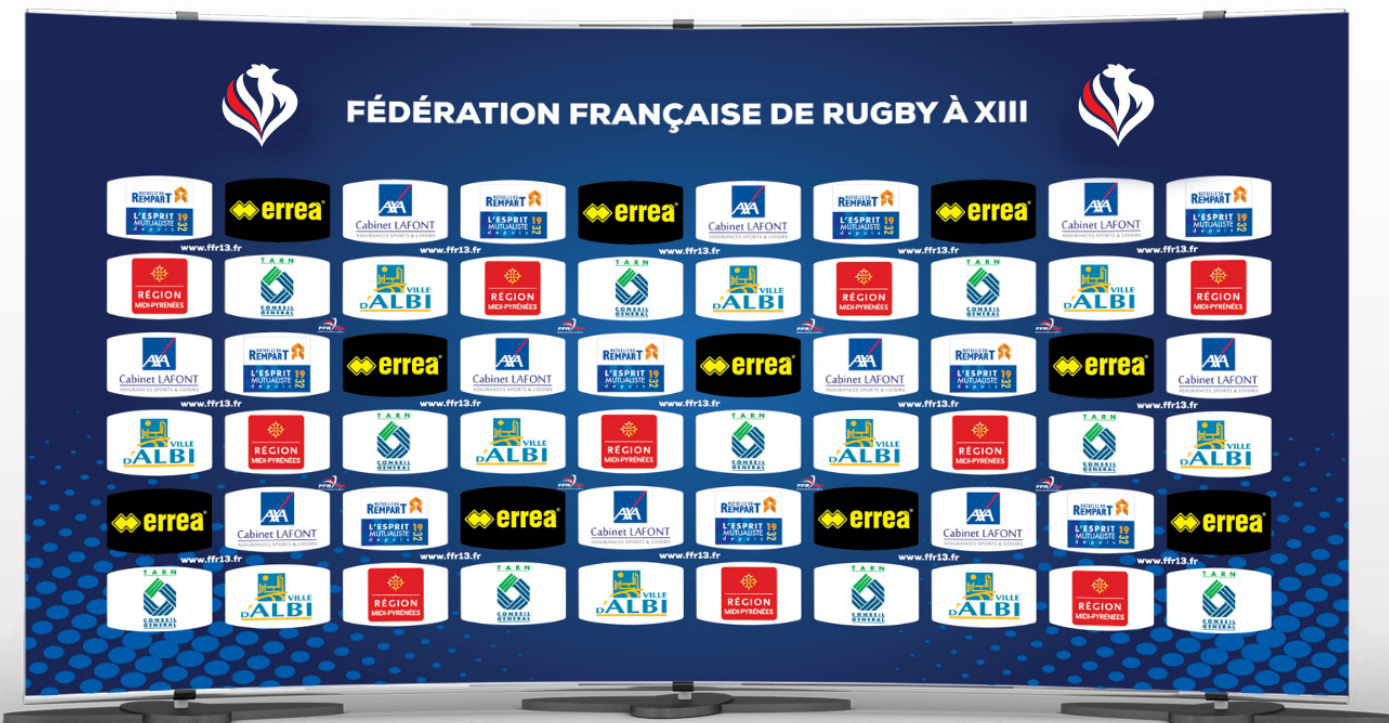
Applications Roll-Up



Un exemple d'application sur des supports institutionnels, roll-up interview sur les terrains.

4.2

Applications Backdrop partenaires



Un exemple d'application sur des supports institutionnels pour les zones mixtes ou conférence de presse.

4.3

Applications Habillage Stade



Un exemple d'application sur des supports institutionnels autour des stades.

4.4

Applications Oriflamme



Un exemple d'application sur des supports institutionnels.

4.5

Applications Bannières



Les couleurs RVB ou HEXA ne devraient être utilisés que pour applications à l'écran par exemple Microsoft PowerPoint™ et internet.

4.6

Applications Équipements Fédéraux



Les logos peuvent être appliqué avec le coq seul, le fanion équipe de France ou le coq + FFR XIII

Pour les logos petits privilégiez le coq seul.





30 rue de l'Echiquier
75010 PARIS

46 route Minervoise
11000 CARCASSONNE

☎ 04 68 77 32 29

✉ contact@ffr13.fr

🌐 www.ffr13.fr